



LE CALCUL POUR LES NULS

Leçon n° 3 : la prime d'intéressement



La prime d'intéressement 958 € bruts qui va tomber cette année est la plus importante que nous n'ayons jamais touché et il semblerait bien indélicat de cracher dans la soupe. Mais outre le fait que nous aurions préféré que toutes et tous soient augmenté-es de 80 € par mois plutôt que de toucher une somme sur une année seulement, il y a un coût à cette prime. On peut bêtement la mettre en lien avec les 10 298 emplois supprimés officiellement cette année.

10 298 emplois, ça fait combien en € ?

Disons que nous prenons le salaire médian (50% des personnes en dessous, 50% au dessus) des classes I et II soit 24 180 € par an. Donc :

$$10\ 298 \times 24\ 180 = 249\ 000\ 640\ €$$

Vous avez bien lu, les suppressions d'emplois de 2023 permettent au minimum « l'économie » de 249 millions € à La Poste !

Et la prime ? Combien ça « coûte » à La Poste ?

Nous sommes 170 000 à la maison mère (hors filiales) ce qui nous fait donc :

$$170\ 000 \times 958 = 162\ 860\ 000\ €$$

En clair la prime totale est largement inférieure aux 249 millions !

958 € mettra du beurre dans les épinards mais ce n'est pas un cadeau, c'est le prix des suppressions d'emplois et de la dégradation générale de nos conditions de travail.

La prime on la prend mais le total est toujours plus de deux fois moins important que les 700 millions € que vont toucher les actionnaires !

**C'EST NOUS QUI CRÉONS LES RICHESSES, C'EST NOTRE ARGENT !
AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES DE 300 € MINIMUM,
MAINTENANT !**



Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris